

# Communiqué

## Arnaques aux faux policiers

### Deux interpellations à Lausanne dans la nuit du 13 au 14 février

**Dans la nuit du 13 au 14 février 2026, la Police municipale de Lausanne (PML) a procédé à deux interpellations en lien avec des escroqueries dites « aux faux policiers », visant des retraités domiciliés à Lausanne. Les procédures sont en cours sous l'autorité du Ministère public et du Tribunal des mineurs.**

Le vendredi 13 février 2026 peu avant 20h00, la Centrale vaudoise de police a été avisée qu'un individu se faisant passer pour un policier avait obtenu des cartes bancaires et leurs codes auprès d'un couple domicilié dans le quartier de Béthusy. Un dispositif de recherche a immédiatement été mis en place avec les Unités d'intervention et d'actions de proximité, le Groupe d'intervention, la Police judiciaire municipale, ainsi que l'appui de la Police des transports. L'individu a été interpellé peu après 20h20 à proximité d'un commerce. Les cartes bancaires des victimes ont été retrouvées en sa possession, ainsi que CHF 11'000.– en espèces et environ CHF 3'000.– en cartes de cryptomonnaie. Les lésés ont reconnu l'auteur présumé. Il s'agit d'un ressortissant français âgé de 18 ans, domicilié en France. Il a été conduit à l'Hôtel de police et placé à disposition du Ministère public.

Peu après 00h20, une nouvelle tentative d'escroquerie selon le même mode opératoire a été signalée dans le quartier de la Sallaz. Un dispositif a été mis en place et l'auteur présumé, un ressortissant suisse âgé de 15 ans, domicilié dans le canton de Genève, a été interpellé au domicile de la victime alors qu'il venait récupérer des cartes bancaires. Il a été conduit à l'Hôtel de police puis placé à disposition des autorités compétentes. Le Tribunal des mineurs a été informé. Les enquêtes sont menées par la Police judiciaire municipale.

#### Rappel du mode opératoire et mesures de prévention

Dans ces affaires, les auteurs contactent leurs victimes en se faisant passer pour des policiers, prétextant une fraude bancaire en cours. Afin de mettre en confiance leurs interlocuteurs, ils demandent parfois de couper la carte bancaire en deux. Les auteurs demandent ensuite la remise des cartes bancaires et des codes confidentiels, avant d'envoyer un « coursier » récupérer les cartes au domicile.

La Police municipale de Lausanne rappelle que :

- La police ne demande jamais la remise de cartes bancaires, de codes PIN, de documents confidentiels, ni de valeurs.
- Même coupée en deux, une carte bancaire reste pleinement utilisable si la puce demeure intacte.
- Aucune autorité ne mandate un coursier pour récupérer des cartes bancaires à domicile.
- En cas de doute, il convient de raccrocher immédiatement et de composer le 117.
- Il est important d'informer les proches, en particulier les personnes âgées, de ce type d'escroquerie.

Le Corps de police

#### Renseignements :

Entité communication, Police municipale de Lausanne

[pmlpressepolicy@lausanne.ch](mailto:pmlpressepolicy@lausanne.ch), +41 21 315 33 66

Lausanne, le 17 février 2026